

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 9 octobre 2015 N°894

Emmanuel MACRON accélère le déploiement de l'Industrie du futur

Emmanuel MACRON a présidé le deuxième comité de pilotage de l'Alliance pour l'Industrie du Futur.

A cette occasion, le Ministre a rappelé les enjeux de modernisation et de numérisation auxquels l'industrie française doit faire face pour rester compétitive. Avec les mesures exceptionnelles en faveur de l'investissement prises par le Gouvernement – Pacte de responsabilité, CICE, suramortissement, les pouvoirs publics soutiennent résolument les entreprises dans cette voie.

Le programme de la Nouvelle France Industrielle dont les cinq piliers sont le développement de l'offre technologique, l'accompagnement des entreprises, la formation des salariés, le renforcement de la coopération internationale sur les normes et la promotion de l'industrie du futur française accompagne cet effort sans précédent.

La modernisation de l'industrie par le numérique est un enjeu pour toutes les filières et celles - ci peuvent rejoindre la démarche de l'industrie du futur, à l'image de la filière automobile qui est devenue membre de l'alliance lors du CA du 9 octobre.

Le projet Industrie du futur est opérationnel

Après son lancement, ce deuxième comité de pilotage a permis de consolider la dynamique. Philippe DARMAYAN, président de l'Alliance pour l'Industrie du Futur, a présenté l'état d'avancement des projets et des ambitions. Depuis son lancement, plus de 700 PME et ETI sont engagées dans des actions d'accompagnement individualisées. Des projets de démonstrateurs sont à l'étude et la tenue d'un grand salon de l'industrie du futur à Paris fin 2016 a été décidée.

Lancement d'un nouvel appel à projets du programme d'investissement d'avenir « Industrie du futur » doté de 100 M€.

Emmanuel MACRON a annoncé lors du comité de pilotage le lancement d'un nouvel appel à projets du programme d'investissement d'avenir intitulé « Industrie du futur », mis en œuvre par le





Commissariat Général à l'Investissement. Cet appel à projets, opéré par Bpifrance, est doté de 100 M€. Il vise le développement de nouvelles solutions productives, l'accélération de la mise en œuvre de technologies de pointe et la constitution d'un savoir-faire de haut niveau sur ces procédés, notamment en termes de robotique, automatisation, fabrication additive, nouveaux matériaux composites, numérisation de la chaîne de valeur ou encore réalité augmentée. Il contribue ainsi à la modernisation de l'outil industriel des entreprises françaises.

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

